



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

DIRECTION DES  
SERVICES TECHNIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU VAR

ANTENNE  
ADMINISTRATIVE ET  
COMPTABLE

Solliès-Pont, le 20 JUIN 2018

## RECOMMANDATION

Objet :  
N° départ : 1108/2018/DST/AAC/CN  
Suivi par : Monsieur CHOLLET Tél : 04.94.13.54.74

Je soussigné Docteur André Garron maire de la commune de Solliès-Pont, atteste que la société C-LOGIK – 1432 route de La Seyne à Bastian, 83500 LA SEYNE-SUR-MER, a géré la maintenance des logiciels suivants :

- Gestion de courriers « CourrierLogik »,
- Gestion du protocole « ProtocoleLogik »,
- Gestion des délibérations « DélibLogik »

Les logiciels s'avèrent complets et adaptés aux besoins exprimés par la commune. Leur ergonomie permet une prise en main rapide par les utilisateurs.

La société C-Logik a démontré toute sa compétence en matière de gestion des courriers, des délibérations et du protocole et a réalisé l'ensemble de la prestation avec beaucoup de sérieux, de disponibilité et de réactivité.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Destinataire :

- C-LOGIK

Le maire,  
Docteur André GARRON

Copie à :  
- Archives  
- Chrono

